

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 octobre 2018 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absents et excusés : Séverine COUZON, Alain REYNAUD.

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/09/2018

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11/09/2018 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	Maison TCHANG Maurice 94 Rue des Liseurs (acquéreurs CAKIR/JOURJON) Maison conjoints CIZERON : 320 Rue de la Petite Bruyère (acquéreurs M. et Mme DESRUENNES Cédric)
Déclarations préalables accordées ou tacites	BROSSAT Mikaël et BEAL Sophie : piscine DANS F. et BESSUEILLE S. : panneaux photovoltaïques COQUARD Gilles : fermeture terrasse CHALUBIEC Henri : création d'ouvertures FORISSIER Johan : piscine
Déclarations préalables en cours	SARRY Damien : piscine ORANGE France : relais téléphonie mobile GIROUD Daniel : division de parcelle en vue de construire
Permis accordés ou tacites	MOINE Christophe et GIROUD Marilyne : construction maison individuelle SARRY Damien et LABANNE Céline : construction maison individuelle
Permis en cours	BCEUF Fabrice : abri de jardin

PRESENTATION RALLYE 4L TROPHY – DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de la participation de 2 jeunes Roziérois au rallye 4L TROPHY, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 300 € à l'association « coureurs du monde ». Le 4L Trophy est avant tout une expérience humaine. Les valeurs d'action, de partage et de solidarité sont au cœur de cette épreuve (chaque équipage emportant des denrées non périssables, du matériel scolaire...). De nombreux Roziérois se sont mobilisés autour de ce projet, notamment le club des jeunes et des professionnels pour les préparatifs de la voiture ainsi que les familles pour réunir des fonds (organisation d'une soirée couscous).

NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

A compter du 01/01/2019, en lieu et place des commissions administratives, c'est le Maire qui statuera sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs sur les listes électorales. Un contrôle à posteriori sera opéré par une commission de contrôle, composée de 3 membres, dont un conseiller municipal qu'il convient de désigner. Mme Nicole RIVOLLIER se porte volontaire.

La commission de contrôle comprend également un délégué de l'administration désigné par le Préfet et un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance (règle pour les communes de 1.000 habitants et plus, pour lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement).

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES 48H DE LA CREATION

Le Musée de la cravate et du textile de Panissières et le Musée du tissage et de la soierie de Bussières organisent « les 48h de la création en terre de tisseurs » du 9 au 11 novembre 2018. Au programme de ces 3 jours de festivités, figure entre autres, un concours de création ouvert aux professionnels. Les 21 communes membres de « Terre de tisseurs, terre d'excellence » sont appelées à verser une subvention d'un montant de 60€, laquelle permettra d'attribuer un prix, dans le cadre de ce concours. Le Conseil décide d'accorder cette subvention.

RENOUVELLEMENT CONTRATS VIDEO-PROTECTION ET TELESURVEILLANCE

Les contrats de vidéo-protection et vidéosurveillance de la commune ont tous été dénoncés à leur terme afin de solliciter de nouvelles offres auprès des prestataires. Les matériels proposés sur le marché aujourd'hui sont plus performants et plus économiques. Le Conseil doit d'abord se prononcer sur le maintien ou non des systèmes de vidéo-protection et vidéo-surveillance installés sur plusieurs sites de la commune : salle des sports – école – Place du Marché – église. A la majorité (10 voix pour et 2 voix contre), le Conseil décide de maintenir ces installations. Après mise en concurrence, il conviendra donc de choisir le prestataire proposant la meilleure offre.

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE FOREZ-EST

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes de Forez-Est et précise que ce rapport est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est (: www.forez-est.fr). Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend acte de la communication par le Maire de ce rapport.

REVISION TARIFS REDEVANCES ASSAINISSEMENT

Le Conseil approuve les nouveaux tarifs applicables à compter du 01/12/2018 :

Prime fixe annuelle : 38,00 € Consommation : 0,92 € le M³

Pour les foyers non raccordés au réseau d'eau, un forfait de 30M³ par personne est appliqué.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE SSAINISSEMENT

Monsieur Fougère présente le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement. Ce rapport, qui sera mis à disposition du public, fait état du fonctionnement du service ainsi que des indicateurs techniques et financiers.

AVENANT CONVENTION POUR UTILISATION SALLE DE GYMNASTIQUE DU COMPLEXE SPORTIF

Le Conseil Municipal, par délibération en date du 11/09/2018, a approuvé la convention définissant les conditions de mise à disposition de la salle de gymnastique du complexe sportif, au profit de Mme Alicia VENET, pour son activité de cours de pilates. Mme VENET a fait une nouvelle demande afin de pouvoir utiliser la salle 2 fois par semaine au lieu d'une seule fois. La salle étant disponible dans le créneau sollicité, le Conseil Municipal répond favorablement à cette demande et décide en conséquence de modifier par avenant la convention initiale.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes sur le budget principal, section de fonctionnement :

DM 1 : augmentation de crédits de 200 € (compte 7391171 dépenses et compte 73111 recettes)

DM 2 : augmentation de crédits de 6.000 € (compte 6413 dépenses et compte 6419 recettes)

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

* **Voirie** : les travaux retenus au titre du programme voirie 2018 sont terminés (Bourbonneau et La Rivière). La commission devra se réunir prochainement pour décider du programme de voirie 2019. En dehors de ce programme, des travaux sont à réaliser très rapidement : chemin de Montjean et chemin Carotte.

* **Eau/Assainissement** : pour les 70 ans du SIEMLY, une visite des installations a été organisée le 13/10 sur le site de la station de pompage de GRIGNY. M. Fougère fait le compte rendu de cette visite qui a été très appréciée de tous les participants.

* **Ecole** : le Conseil décide de répondre favorablement à l'appel à projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité » lancé par le Ministère de l'Education Nationale. Si le dossier est accepté, la collectivité sera subventionnée à 50% pour l'achat de nouveaux ordinateurs.

- * **Crèche** : à compter du 01/01/2019, la crèche La Souris Verte sera transférée à la CCFE. Cette dernière entend conserver au mieux le mode de fonctionnement et les habitudes de la structure actuelle.
- * **CCAS** : activités dans le cadre de la « semaine bleue » : ateliers recyclage de matériaux – spectacle au scarabée à Roanne. Le repas annuel aura lieu le 28 octobre. Les colis de Noël seront distribués le 14/12.
- * **Manifestations** : préparation commémoration centenaire armistice 14-18 avec des représentants de la FNACA, du CME, de l'école et des élus. Appel à la population pour fournir objets ou documents en vue de préparer une exposition à l'école.
- * **Conseil Municipal Enfants** : les élections pour le renouvellement du CME ont eu lieu le 20 octobre. Le nouveau conseil (8 membres) se réunira le 27/10 pour préparer la commémoration du 11 novembre, à laquelle participeront également les membres de l'ancien conseil.
- * **Club des Jeunes** : le nouveau bureau s'est réuni en AG et a programmé les projets à venir.
- * **Vie économique** : les nouvelles mesures de stationnement mises en place dans la Rue Saint-Pierre ont reçu l'approbation des commerçants.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 13 décembre